



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conséquences du Brexit sur la filière pêche

Question au Gouvernement n° 4353

Texte de la question

CONSÉQUENCES DU BREXIT SUR LA FILIÈRE PÊCHE

M. le président. La parole est à M. Hervé Berville.

M. Hervé Berville. Ma question s'adresse à monsieur le Premier ministre, et j'y associe notamment mes collègues Liliana Tanguy, Éric Bothorel, Bertrand Sorre, Bertrand Bouyx et Jean-Pierre Pont.

Le refus des autorités britanniques et de Jersey, le 28 septembre dernier, de délivrer à des bateaux français toutes les licences de pêche demandées est inadmissible et incompréhensible.

M. Éric Bothorel. Bravo !

M. Hervé Berville. Inadmissible car l'accord conclu en décembre 2020 entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, d'ailleurs signé de la main de Boris Johnson, était-on ne peut plus clair ; incompréhensible car sous couvert d'une interprétation fallacieuse de l'accord, la Grande-Bretagne refuserait encore de délivrer 75 licences définitives dans la bande des 12 milles nautiques bordant la côte anglaise et Jersey refuse d'accorder 105 licences définitives pour les navires de moins de 12 mètres. Des centaines de bateaux sont ainsi à l'arrêt et une activité majeure de nos territoires est en danger. L'exaspération des professionnels du secteur est grande et leur patience a atteint sa limite, la nôtre aussi.

C'est peu dire qu'à l'heure où je vous parle le compte n'y est pas. Depuis neuf mois les pêcheurs – je pense notamment à ceux d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux – ont fourni un travail colossal pour permettre une bonne application de l'accord. Depuis neuf mois, nous avons, sur tous ces bancs, alerté la Commission européenne et depuis neuf mois la ministre Annick Girardin a mené une action cohérente et résolue pour accompagner la filière et lui donner de la visibilité.

Face à cette situation, nous devons faire front, en France et au niveau européen, pour que les Britanniques reviennent sur cette décision mesquine et intolérable. En effet, au-delà de la question de la pêche, c'est une affaire de principes pour l'Union, un enjeu de solidarité pour ses États membres car il y va de la crédibilité du projet européen et de la capacité de l'Europe à protéger.

Vous le voyez – et vous le savez, car je sais votre engagement, monsieur le Premier ministre –, la situation est critique. Ma question est double. Ferez-vous du soutien aux professionnels de la pêche une priorité absolue de la future présidence de l'Union européenne ? Face aux manœuvres d'obstruction du Royaume-Uni, quelles mesures le Gouvernement français compte-t-il adopter pour défendre les pêcheurs, qui ne veulent qu'une chose : faire respecter leurs droits, tous leurs droits et rien que leurs droits ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – MM. Éric Bothorel et Bertrand Bouyx applaudissent debout. – M. Jean-*

Luc Bourgeaux applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Ce n'est pas que nous ferons de cette question une priorité : c'est que nous avons fait de la préservation des droits de nos pêcheurs une condition centrale du bon aboutissement de la négociation sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Vous l'avez dit, l'accord signé fin 2020 et très clair : il prévoit l'octroi de licences, non seulement pour permettre à nos pêcheurs de pêcher dans la zone économique exclusive britannique, mais aussi pour permettre à ceux d'entre eux qui ont exercé par le passé cette activité de pêcher dans la zone des 6-12 milles et dans celle de Jersey et Guernesey.

Or nous constatons aujourd'hui de la façon la plus claire que la Grande-Bretagne ne respecte pas la signature qu'elle a elle-même donnée. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Pierre Cordier. Ça finira comme pour les sous-marins !

M. Jean Castex, Premier ministre. De mois en mois en effet – et je vous assure que mon gouvernement, notamment la ministre de la mer ainsi que le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, suit ce dossier avec toute la précaution qu'il nécessite –, de mois en mois, le Royaume-Uni présente de nouvelles conditions d'exigibilité, refuse certaines données sans aucune argumentation et reporte l'octroi de licences définitives qu'il doit pouvoir délivrer. Sur les 175 licences auxquelles nous avons droit pour les 6-12 milles, à ce jour, seules 100 ont été accordées et 17 ont été carrément refusées. Pour Jersey, sur 216 demandes, seules 116 ont été satisfaites, 75 ayant été rejetées.

Je le dis devant la représentation nationale, de la façon la plus calme mais la plus déterminée, cette attitude est inacceptable et ces manquements au texte des accords sont intolérables. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.)* Nous ne voulons que le respect des paroles données de part et d'autres. Je le dis aux députés ici réunis, comme aux pêcheurs avec lesquels mon gouvernement, notamment la ministre de la mer, est en contact permanent et pour lesquels nous avons déployé des mesures de d'accompagnement tout à fait significatives et aux élus des territoires concernés, que la ministre recevra à nouveau demain : j'ai déjà saisi la présidente de la Commission européenne sur ce sujet, *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM)...*

M. Hervé Berville. Très bien !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...puisque, vous le savez, c'est la Commission qui doit veiller au respect des termes de l'accord. Je le dis aussi avec clarté devant l'Assemblée nationale, la Commission bouge ; elle doit le faire davantage et veiller de manière plus ferme au respect des engagements souscrits par le Royaume-Uni. *(Mêmes mouvements.)*

M. Bertrand Sorre. Très bien !

M. Jean Castex, Premier ministre. En conséquence, nous allons demander la convocation du Conseil de partenariat prévu à l'article 4 – soyons technique – de la décision du Conseil qui a autorisé la Commission à conclure l'accord sur le Brexit. Cette disposition de droit interne à l'Union doit permettre de mieux sanctionner ce manquement grave et répété et d'impliquer encore davantage la Commission dans la résolution de ce différend. Je le dis : si cela ne suffit pas, alors nous saisissons le panel arbitral de l'accord pour conduire les Britanniques à respecter leur parole. Nous questionnerons – je le dis solennellement devant vous – toutes les conditions d'une mise en œuvre plus globale des accords conclus sous l'égide de l'Union européenne, mais aussi, s'il le faut, les coopérations bilatérales que nous avons nouées avec le Royaume-Uni dans de multiples domaines.

Au-delà de la pêche, sujet majeur, c'est une question de principe, c'est une question symbolique : nous demandons simplement que les accords conclus soient strictement respectés, comme nous nous y astreignons

nous-mêmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Berville](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4353

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2021](#)